Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260429-D65_2026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du 27 avril 2026

Service référent : ***Finances Commande Publique***

Objet : Budget 2026 – Budget annexe Palais des Congrès – Approbation

L'An deux mil vingt-six, le27 avril 2026, à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 21 avril 2026, s'est réuni à la Maison des Associations en séance publique sous la présidence de M. Patrick LE ROUX, Maire.

Présents : M. Patrick LE ROUX, Maire, M. Gildas QUENDO, Mme Christine POUILLET, M. Serge BROSOLO, M. Jean-Michel BELZ, Mme Corinne GONTARD, M. Hugues VANNIER, Adjoint au Maire, Mme Pascale SALINAS, M. Nicolas LECOMTE, Mme BARGAIN Marie-Céline, Mme Alizée POUILLET, M. Gérard MAISNIER, M. Alexis LIGEOUR, Conseillers délégués, Mme Nicole KIRSCHGESSNER, Mme Eugénie CORITON, M. Alain MOREAU, Mme Viviane AUDIC, Mme Arlette ROSSIGNOL, Mme Martine LE BERRE, Mme Anne CLARISSE TURI, Mme Marie-Hélène BERTRAND , Mme LEMOULINIER Sophie, Mme Sophie LAPLANCHE Conseillers municipaux.

Absent :

Représentés : Mme Annick DELAUNAY représentée par Mme Christine POUILLET, M. Pierre-Yves ROSTREN représenté par M. Gildas QUENDO, M. Jean-Pierre BOUTAUD représenté par M. Alexis LIGEOUR, M. Alain BENSOUSSAN par Mme Anne CLARISSE TURI,

Secrétaire de séance : Mme Alizée POUILLET

Conseillers en exercice : *27*
Présents : 23
Votants : 27

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260429-D65_2026-DE

Séance du conseil municipal du 27 avril 2026

Délibération n°65/2026

Service référent : ***Finances Commande Publique***

Objet : Budget 2026 – Budget annexe Palais des Congrès – Approbation

Rapporteur : Monsieur Serge BROSOLO, adjoint au Maire, chargé des Finances, de la Commande publique et du Mécénat,

Il est proposé d'arrêter le budget annexe du Budget Palais des Congrès de la Ville comme suit :

Budget annexe Palais des Congrès	
Dépenses d'investissement :	**15 000 €**
Recettes d'investissement :	**15 000 €**
Dépenses de fonctionnement :	**258 410 €**
Recettes de fonctionnement :	**258 410 €**
Soit un total dépenses/recettes de :	**273 410 €**

Le projet détaillé est annexé à la présente délibération.

Il est également proposé d'autoriser les virements de crédits d'un chapitre vers un autre chapitre, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, dans la limite maximale de 7,5 % des dépenses réelles de la section prévue par la nomenclature M57.

Avis des commissions municipales : Lors de sa séance en date du 20/04/2026, la Commission municipale Finances et Pêche a émis un avis favorable.

Adoption :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1612-1 et s. et L 2312-1,
Vu la délibération n°8/ 2026 du 16 février 2026 portant création du budget annexe Palais des Congrès,
Vu le budget principal 2026 et la décision modificative n°1,
Vu le règlement budgétaire et financier de la Commune,

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260429-D65_2026-DE

Considérant le projet de budget annexe du Palais des Congrès 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **24 VOIX POUR et 3 ABSTENTIONS (M. Alain BENSOUSSAN, Mme Anne CLARISSE TURI, Mme Marie-Hélène BERTRAND)**

APPROUVE le budget annexe Palais des Congrès 2026 ;

APPROUVE l'autorisation au Maire des virements de crédits d'un chapitre vers un autre chapitre, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, dans la limite maximale de 7,5 % des dépenses réelles de la section prévue par la nomenclature M57 ;

DIT que la présente délibération sera transmise à la Direction des Finances et de la Commande Publique pour exécution ;

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de légalité.

A Quiberon, le 28 avril 2026

Le Maire

Patrick LE ROUX

MAIRIE DE QUIBERON (MORBIHAN)

R. A. A. : 2026-
Classification actes : *Finances*

Publié le 29 avril 2026

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260429-D65_2026-DE